



OFFRE D'EMPLOI – Journalier(ère) (temporaire) – Service des travaux publics (2 postes à combler)

Service : Service des travaux publics

Type d'emploi : Col bleu (temporaire)

Salaire : Taux horaire à l'embauche de 26,64 \$

Horaire : Temps plein (37 h/semaine), du lundi au jeudi de 7 h à 16 h 15

Période d'emploi visée : Mai à fin octobre 2024

Date limite de candidature : Dimanche 26 mai 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Le titulaire du poste accomplit divers travaux manuels ne requérant pas de connaissances spécialisées mais une simple initiation ou entraînement. À cette fonction, il accomplit entre autres les tâches suivantes : nettoyage de parcs, fossés ou espaces verts, plantation d'arbres, peinture, déblocage d'égout de bâtiments, pelletage et nivelage de toutes matières sauf d'asphalte, arrosage, signaleur, menus travaux de démolition, de pose, réparation et d'entretien de la signalisation, ou toute autre tâche relative à l'entretien à l'intérieur du Service.

À cette fonction, il est appelé à utiliser divers petits outils mécaniques ou électriques requérant une manipulation usuelle.

À titre de journalier, il est responsable du bon usage des équipements et outils mis à sa disposition dans le cadre de ses fonctions. Il doit également s'assurer d'effectuer ses tâches en conformité avec les règles de sécurité sur les chantiers de construction.

À titre de membre de l'équipe municipale le journalier collabore, participe et contribue activement aux solutions, développements de projets et toute autre réalisation dans son service et dans les autres.

HABILETÉS ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (les détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), seront privilégiés);
- Tout candidat ne répondant pas aux exigences académiques demandées pourra être soumis à un test de qualification pouvant inclure des notions de français et de mathématiques;
- « Cours de sécurité : Travaux publics et de construction » de l'APSAM ou « Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » de l'ASP Construction ou prendre l'engagement formel quant à son obtention dans les trois premiers mois de l'embauche (aux frais du journalier);
- Être reconnu pour sa dextérité manuelle et son habileté à manier divers petits outils mécaniques ou électriques;
- Détenir un permis de conduire de classe 3, ou détenir un permis de conduire de classe 5 et prendre l'engagement formel quant à l'obtention de la classe 3 dans les délais convenus (aux frais du journalier).

Vous pensez être la personne qu'il nous faut ?

Postulez au
www.ville.chambly.qc.ca/offres-emploi

La Ville de Chambly applique un **programme d'accès à l'égalité à l'emploi (PAÉE)** et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à poser leur candidature. À cet effet, **nous vous recommandons fortement de nous faire parvenir votre candidature via notre site Internet afin de répondre au questionnaire d'auto-identification qui nous permettra d'appliquer le programme.** Nous invitons, par la même occasion, les personnes handicapées à nous informer des obstacles potentiels à l'accès en emploi.